



Le Saviez-Vous ?

07/07/2025

BPCE – IT

« Caisse d'Épargne :
200 ans d'histoire... mais aucune
leçon d'humanité ?
Le syndicat SUD hausse le ton ! »

Lien vers l'article de Presse complet :

[Caisse d'Épargne : 200 ans d'histoire... mais aucune leçon d'humanité ? Le syndicat SUD hausse le ton ! - Dijon Actualités](#)

Que se passe-t-il en Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté (CEBFC) ?

Une procédure de licenciement visant une Déléguée Syndicale, que le syndicat SUD-Solidaires BPCE considère comme une attaque ciblée.

L'affaire remonte à 2023. Une représentante syndicale SUD-Solidaires BPCE de la CEBFC, de retour d'un congé maternité, est déclarée inapte à son poste par la médecine du travail. Celle-ci recommande son reclassement sur un poste administratif — parmi les plus de 500 existants au siège social de la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté situé à Dijon-Valmy. Un reclassement était donc non seulement possible, mais cohérent avec les capacités de l'entreprise. Mais, la direction ne propose aucune alternative et engage une procédure de licenciement pour inaptitude.

Concernant le licenciement réclamé par l'employeur pour cette Déléguée Syndicale SUD, cette dernière étant une salariée protégée du fait de son mandat : « *Le CSE en avril 2024 a rendu un avis défavorable. L'inspection du travail aussi* ». La direction a alors saisi le ministère du Travail dans le cadre d'un recours hiérarchique : « *Le ministre du Travail a émis également un avis défavorable* ». Mais la direction de la CEBFC ne change pas d'avis et a engagé un recours contentieux devant le tribunal administratif pour tenter d'annuler la décision ministérielle. Et en mai 2025, la CEBFC relance une nouvelle procédure pour obtenir, une fois encore, l'autorisation de licencier cette Déléguée Syndicale.

Pour un membre du bureau national de SUD-Solidaires BPCE, cette situation s'inscrit dans un contexte plus large de pressions contre les syndicats revendicatifs : « *Nous, on dénonce les mauvaises conditions de travail, les fermetures d'agences, les négociations annuelles obligatoires où on négocie rien du tout. Et ça, ça déplaît à la direction. [...] Ils veulent surtout des syndicats d'accompagnement, ceux qui ne disent rien.* »

SUD-Solidaires BPCE dénonce une répression syndicale persistante, un acharnement inacceptable ciblé contre son organisation, dans le Groupe BPCE d'autres élu-es sont également soumis-es à des pressions et des intimidations dans l'exercice de leur mandat en parallèle de ce projet de licenciement visant une déléguée syndicale.

**SYNDICAT
UTILE et
DÉTERMINÉ !**

Vos représentant-es SUD-Solidaires BPCE :
Valérie ESPAGNET, Nathalie LEFEVRE, Benoît POMATTO,
Philippe GERARDOT, Nicolas GUERIN, Romain SIMONET.

